



COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2020

**RENTREE SCOLAIRE, RECONDUCTION DES TARIFS SANS AUGMENTATION,
LOTISSEMENT DE BERNOU BAPTEME DE NOUVELLES RUES**

Tout est parti d'une remarque acide d'un conseiller municipal sur Facebook, évoquant « le bazar de la rentrée » à propos de l'organisation de la rentrée scolaire.

Les élus de la majorité ont vivement réagi à ce qu'ils jugent être une attaque infondée. Michel Cendra-Terrassa, adjoint aux affaires scolaires à d'une part, félicité l'engagement des équipes pédagogiques et de tous les employés municipaux pour l'organisation de la rentrée dans le contexte éminemment compliqué de la crise sanitaire. Il a par ailleurs, fustigé l'usage de Facebook dont il estime qu'il n'est pas le lieu pour régler les problèmes si tant t'est qu'il y en est. Nathalie Bigeat-Marcou a relevé le civisme des familles qui devant le portail de l'école du bourg portaient très majoritairement le masque et la bonne utilisation des entrées différenciées. Céline Chastin s'est dit doublement attaquée, à titre professionnel en tant que Directrice et en tant qu'élue. Elle a, elle aussi relevé que la rentrée est toujours une journée compliquée mais que la porte de son bureau est toujours ouverte. Elle s'est offusquée de l'absence en conseil municipal d'élus qui émettent des critiques et ne sont pas présents pour en débattre. Alain Lapacherie a conclu en soulignant que le jour de la rentrée est toujours un jour d'affluence, où très souvent les deux parents accompagnent les enfants et ce d'autant que l'organisation scolaire le permettait. Il s'est lui-même félicité des conditions dans lesquelles la rentrée s'est déroulée.

L'ensemble de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité avec la reconduction sans augmentation de l'ensemble des tarifs scolaires, le maintien des aides au fonctionnement des écoles : matériels, déplacements et sorties scolaires, coopératives scolaires. Michel Cendra-Terrassa s'est félicité des conditions d'organisation de la rentrée scolaire grâce à l'engagement des équipes pédagogiques et municipales. Nathalie Bigeat-Marcou a relevé que le port du masque était bien respecté.

Les tarifs des encarts publicitaires dans le Flash Info sont reconduits sans augmentation. Anne-Marie Oumedjkane souhaite ainsi fidéliser les annonceurs et le cas échéant en attirer d'autres. Un véhicule hors d'usage a été déclassé. Le maire a reçu l'autorisation du conseil municipal de recruter pour la durée du mandat des agents non titulaires pour les besoins occasionnels. Compte tenu de nouveautés réglementaires, le régime indemnitaire de la collectivité a été étendu aux cadres d'emplois des techniciens et des conseillers des activités physiques et sportives. Leurs primes seront ainsi versées en fonction de la technicité qu'ils développent et de la réalisation des objectifs professionnels. En ce début de mandat, les élus ont ré adopté une délibération relative à l'indemnisation des frais de déplacement. Le tableau des emplois a été mis à jour.

Le lotissement de Bernou sur le thème des peintres

Le nouveau lotissement en cours d'aménagement sur le secteur de Bernou sera desservi par deux voies internes. Le conseil municipal a décidé de rester sur le thème des peintres pour la dénomination des voies. En effet, cet aménagement fait face à la rue Jean-Baptiste Corot, les nouvelles voies de ce quartier porteront les noms de Camille Pissarro et Maurice Utrillo.

Au titre des questions diverses, Alain Lapacherie a indiqué qu'en raison du contexte sanitaire le forum des associations n'est pas organisé. Un appui en communication sera apporté aux associations pour leurs inscriptions.